



Rando Club Groslay Deuil

## SEJOUR RANDONNEES RAQUETTES

Parc Régional des Bauges  
Haute Savoie



Du 23 mars 2019 au 25 mars 2019

Départ le samedi 23 mars 2019

Retour le lundi 25 mars 2019

270 € par personne

(Transport en covoiturage, hébergement en pension complète, 2 randonnées raquettes encadrées, visite guidée de la ville d'Annecy et croisière sur le lac).

**Places limitées : 20 personnes**

### samedi 23 mars 2019

5h30 : Départ de Deuil-La Barre en covoiturage.

12h00 : Accueil et installation au village vacances de St Jorioz

12h30 : Déjeuner

14h00 : Départ pour une randonnée raquettes guidée sur le plateau du Semnoz (Point culminant 1699m)

Retour et temps libre

19h30 : Apéritif de bienvenue et diner

Soirée libre



### dimanche 24 mars 2019

7h30 : Petit déjeuner et préparation du panier repas

9h00 : Départ pour une randonnée raquettes guidée sur la journée, col de la Forclaz, massif des Bornes

12h00 : Pique-nique

Retour et temps libre.

19h30 : Apéritif et diner.

Soirée libre

### lundi 25 mars 2019

7h30 : Petit déjeuner

9h00 : Départ pour Annecy

10h00 : Visite guidée de la vieille ville d'Annecy (I Lake Annecy)

12h00 : Déjeuner dans un restaurant traditionnel Savoyard

14h15 : Croisière commentée à la découverte des rives du lac et de la baie de Talloires-Montmin (La perle du lac)

17h00 : Retour sur Deuil-La Barre



### LE PRE DU LAC

Village Vacances 4\* à Saint Jorioz, Lac d'Annecy - Haute Savoie

<https://www.ternelia.com/fr/montagne/village-vacances-annecy-saint-jorioz>





Rando Club Groslay Deuil

## SEJOUR RANDONNEES RAQUETTES

Parc Régional des Bauges  
Haute Savoie

Du 23 mars 2019 au 25 mars 2019



Association affiliée

270 € par personne

(Transport en covoiturage, hébergement en pension complète, 2 randonnées raquettes encadrées, visite guidée de la ville d'Annecy et croisière sur le lac).

**Places limitées : 20 personnes**

Toute activité non prévue par le RCGD sera sous la responsabilité de l'adhérent.

Les inscriptions doivent impérativement parvenir **au plus tard le 18 novembre 2018\*** complétées et accompagnées du paiement par chèque(s) à l'ordre du **RCGD**

Possibilité d'échelonner le paiement en trois chèques de 90€ : **A l'inscription, 10 janvier 2019, 10 février 2019** (Chèques à remettre à l'inscription à : **Jean-Luc Tescher, 16 rue Auguste et Louis Lumière 60230 Chambly**)

NOM

Prénom

Tel :           DOM: .....

Portable .....

mail :

NOM

Prénom

Tel :           DOM: .....

Portable .....

mail :

Adresse :

participera au séjour raquettes du 23 mars 2019 au 25 mars 2019

Je possède une voiture    OUI / NON

Si oui nombre de place(s)   
y compris le chauffeur

**DATE**

**SIGNATURE**

**Un bonne condition physique est requise pour participer à ce séjour.**

**\*Toute inscription est ferme et définitive et ne peut donner lieu à remboursement, sauf si une solution de remplacement est possible.**

**\*Le nombre de places étant limité, les inscriptions sont ouvertes dès maintenant et seront traitées par ordre d'arrivée.**